

1. Clause générale

Les présentes conditions générales de vente sont systématiquement adressées ou remises à chaque acheteur (également appelé l'acquéreur ou le client) à l'occasion de la passation de chaque commande auprès du VENDEUR, à savoir la société « Etablissements Jean-Louis BASSINET », S.A.S. à associé unique au capital de 50.000 euros, sise Les Plaines 42160 BONSON, immatriculée au RCS de SAINT ETIENNE sous le numéro 339 990 525.

En conséquence, sauf convention particulière, le fait de passer commande implique l'adhésion entière et sans réserve de l'acheteur à ces conditions générales de vente, à l'exclusion de tous autres documents tels que prospectus, catalogues, émis par le VENDEUR et qui n'ont qu'une valeur indicative.

Aucune condition particulière ne peut, sauf acceptation formelle et écrite du VENDEUR, prévaloir contre les conditions générales de vente.

Toute condition contraire opposée par l'acheteur sera donc, à défaut d'acceptation expresse, inopposable au VENDEUR, quel que soit le moment où elle aura pu être portée à sa connaissance.

Le fait que le VENDEUR ne se prévale pas à un moment donné de l'une quelconque des stipulations des présentes conditions générales de vente ne peut être interprété comme valant renonciation à se prévaloir ultérieurement de l'une quelconque desdites conditions.

Toutes les ventes sont soumises aux présentes conditions générales, elles sont la base de toute négociation commerciale.

2. Confidentialité

L'ensemble des documents remis ou envoyés par le VENDEUR (documentation technique, documentation tarifaire...) demeurent sa propriété : ils ne peuvent donc être communiqués à des tiers sous quelques motifs que ce soit

3. Formation du contrat

La commande peut être adressée par téléphone, par télécopie, par mail au service commercial ou directement par le commercial. Toute commande reçue de l'ACHETEUR ne sera considérée comme acceptée définitivement par le VENDEUR qu'après acceptation écrite (réception d'une

confirmation de commande où sont portés les quantités, prix et délai de livraison) ou par la livraison de la marchandise commandée et l'édition du bon de livraison correspondant. En cas de rupture momentanée et/ou saisonnière, les reliquats ne pourront être gérés.

4. Livraison-Transport-Réception des marchandises

Toute commande d'un montant minimum de 400€ HT Net Remisé sera livrée franco au destinataire, frais de port et d'emballage inclus.

Pour toute commande inférieure à 400€ le port sera à la charge de l'acheteur, une somme forfaitaire de 50€ sera demandée.

Le transport des biens et marchandises demeurera aux risques et périls de l'ACHETEUR ; le VENDEUR étant réputé avoir rempli son obligation de délivrance, dès lors qu'il aura remis les marchandises commandées au transporteur, qui les a acceptées sans réserves.

Le VENDEUR est à la disposition du client pour fournir toutes explications relatives à un incident de livraison et pour analyser tout éventuel préjudice exclusivement lié à cet incident.

Lors de la réception, l'ACHETEUR doit contrôler la conformité des marchandises et des biens reçus, en présence du transporteur.

En cas d'avarie (film de garantie non conforme, marchandises manquantes, détériorées, inversion de produits...) les produits refusés ou non conformes devront IMPERATIVEMENT ETRE RESTITUÉS au transporteur, pour retour en notre entrepôt.

Toute réserve ou protestation motivée doit impérativement être portée sur le récépissé ou la lettre de voiture, et confirmée au transporteur dans les conditions de l'article L133-3 du Code de commerce. Une copie de la réclamation devra être adressée au VENDEUR dans les 48 heures suivant la réception de la marchandise par mail ou télécopie.

Le non-respect de ce délai et des modalités de notification, rendront nulles toutes réclamations et ne pourront engager la responsabilité du VENDEUR.

Il sera précisé que les mentions "sous réserve de contrôle" ou "de déballage", ou similaire n'ont aucune valeur juridique et ne sont jamais prises en compte en cas de litige.

En cas de livraison différée du fait du client (refus de prise de possession de la marchandise, absence,), les frais de transports pour représentation de la marchandise seront facturés à l'ACHETEUR.

5. Tarifs

Le VENDEUR se réserve le droit, en cas d'évènements majeurs, tels qu'une hausse des prix des matières premières, des taux de change, des carburants... de modifier les conditions tarifaires, en prenant le soin d'en informer au préalable les ACHETEURS et d'avoir obtenu leur approbation.

Dès que les indicateurs visés à l'article L 443-4 du Code de commerce existeront, les critères et modalités de détermination du prix des produits prendront en compte lesdits indicateurs et les conditions générales de vente seront consécutivement amendées.

Il est précisé que le dispositif qui résulte de l'article L 441-1-1 du Code de Commerce n'a pas vocation à s'appliquer au VENDEUR qui a la qualité de grossiste au sens de l'article L 441-4 II du Code de Commerce.

Tout impôt, taxe, droit ou autre prestation à payer en application des règlements français ou ceux d'un pays importateur ou d'un pays de transit sont à la charge de l'acquéreur.

6. Réserve de propriété

Réserve de propriété : Le VENDEUR se réserve la propriété des marchandises livrées, jusqu'au paiement intégral de leur prix en principal et intérêts.

A défaut de paiement du prix à l'échéance convenue, le VENDEUR pourra reprendre les marchandises, la vente sera résolue de plein droit. Le défaut de paiement de la moindre somme entraînera ainsi la revendication des biens vendus.

Les marchandises resteront la propriété du VENDEUR jusqu'au paiement intégral du prix mais l'acheteur en deviendra responsable dès leur remise matérielle, le transfert de possession entraînant celui des risques. L'acheteur s'engage, en conséquence, à souscrire dès à présent, un contrat d'assurance garantissant les risques de perte, vol ou destruction des marchandises désignées.

En cas de redressement ou liquidation judiciaire du client, les commandes en cours seront automatiquement annulées sans qu'il soit besoin d'en donner avis si les marchandises ne sont pas encore livrées. Si les marchandises ont été livrées, les Ets JL BASSINET se réservent le droit de revendiquer les marchandises conformément aux dispositions de la loi n° 85-98 du 25/01/1985, modifié par la loi n° 94-475 du 10/06/1994.

7. Conditions de paiement - Prix - Déconditionnement - Pénalités

Nos prix s'entendent HT, franco de port.

La TVA applicable est la TVA en vigueur au jour de l'émission de la facture.

Le prix des matières premières étant sujet à variations, ils sont donc réputés fermes et définitifs à l'acceptation par nos soins de la commande.

Sauf stipulation écrite et contraire, le VENDEUR demande, pour toute première commande, un règlement comptant au vu d'une facture pro forma, adressée par ses services.

Les factures suivantes seront réglées à 30 jours net par LCR ou virement, à compter de l'émission des factures.

Aucun escompte ne sera accordé pour règlement comptant avant échéance.

Il est également précisé que le VENDEUR n'entend pas accorder à ses clients de remises tarifaires sur les produits achetés.

L'ACHETEUR s'engage à adresser au VENDEUR, à sa première commande, par télécopie au 04 77 36 66 85 ou par mail, un double de son RIB, le numéro SIRET et le code NAF de son entreprise.

Il s'engage à informer le VENDEUR de toute modification concernant ces données.

En cas de retard de paiement, le VENDEUR pourra suspendre toutes les commandes en cours, sans préjudice de toute autre voie d'action.

Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit dès le jour suivant la date de règlement portée sur ladite facture l'application de pénalités d'un montant égal à 3 fois le taux de l'intérêt légal, dès le jour suivant la date de règlement portée sur la facture, ainsi

qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40€.

En cas de défaut de paiement, 48 heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit si bon semble au VENDEUR qui pourra demander, en référé, la restitution des produits, sans préjudice de tous autres dommages-intérêts. La restitution frappera non seulement la commande en cause mais, aussi, toutes les commandes impayées antérieures, qu'elles soient livrées ou en cours de livraison et que leur paiement soit échu ou non. En cas de paiement par effet de commerce, le défaut de retour de l'effet sera considéré comme un refus d'acceptation assimilable à un défaut de paiement. De même, lorsque le paiement est échelonné, le non-paiement d'une seule échéance entraînera l'exigibilité immédiate de la totalité de la dette, sans mise en demeure.

Dans tous les cas qui précèdent, les sommes qui seraient dues pour d'autres livraisons, ou pour toute autre clause, deviendront immédiatement exigibles si le VENDEUR n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes.

L'acheteur devra rembourser tous les frais occasionnés par le recouvrement contentieux des sommes dues, y compris les honoraires d'officiers ministériels.

8. Date limite d'Utilisation Optimale et qualité des produits

Elle correspond à la durée de vie du produit durant laquelle sont garanties ses qualités organoleptiques et nutritionnelles.

Il appartient à l'ACHETEUR de contrôler les DLUO lors de la réception des marchandises.

S'agissant de denrées périssables, l'ACHETEUR prendra toutes les précautions pour assurer une bonne conservation des marchandises et biens livrés.

A cette fin, il sera rappelé qu'il est impératif de respecter les conditions optimales de stockage indiquées sur les étiquettes des biens et des marchandises livrées, ainsi que celles résultant des fiches techniques du VENDEUR.

En cas de litige, il appartient à l'ACHETEUR de démontrer le respect de ces conditions.

Nos produits quittent nos entrepôts en bon état de conservation, de qualité loyale et marchande.

9. Force majeure

Le VENDEUR se réserve la possibilité de suspendre ou de résilier en tout ou partie les conventions conclues et ce, sans indemnités ni autre recours, en cas de force majeure.

La force majeure s'entend de tout événement de nature à retarder ou empêcher l'exécution des obligations tel que défini à l'article 1.218 du Code Civil et par la jurisprudence.

10. Propriété intellectuelle

Aux fins de l'exécution des présentes Conditions Générales, et à elles seules, le client sera amené à faire usage des marques, logos et visuels du VENDEUR. Toute utilisation d'une marque, logo ou visuel devra être fidèle aux documents communiqués par le VENDEUR.

Le VENDEUR possède également un droit de regard, notamment sur la présentation à la vente de ses produits dans le catalogue d'un client. D'une manière générale, le VENDEUR se réserve le droit d'agréer au préalable toute promotion réalisée par le CLIENT, sur les produits qu'il commercialise.

Le client reconnaît n'avoir aucun droit d'aucune sorte sur la marque, les modèles, dénominations, signes distinctifs, etc., sous lesquels les produits du VENDEUR sont commercialisés, et qui sont et demeurent sa propriété exclusive.

Le droit d'utiliser les marques du VENDEUR ne constitue pas une licence au bénéfice du client. Celui-ci ne peut donc pas :

- Utiliser les marques, ou tout autre droit incorporel dont est titulaire le VENDEUR, à l'extérieur et ou au-delà de l'étendue des présentes Conditions Générales ;
- Utiliser les marques d'une façon qui créerait un préjudice à la validité de la marque elle-même comme élément distinctif, ou créerait un dommage et / ou un préjudice à la qualité de son image ;
- Utiliser les noms qui sont l'imitation de la marque ;
- Adapter, modifier ou dénaturer les marques.

Le client s'engage à agir de telle sorte qu'en aucun cas les marques ou autres droits incorporels du VENDEUR ne se trouvent affaiblis du fait de l'inexécution des présentes Conditions Générales, notamment en associant ces droits incorporels à d'autres produits et / ou en apportant un commentaire spécifique de nature à porter préjudice à l'image de marque du VENDEUR.

Le client a obligation d'informer le plus vite possible le VENDEUR de tout fait de contrefaçon, de concurrence déloyale ou de manière générale de toute atteinte aux droits du VENDEUR sur les éléments précités qui viendraient à sa connaissance. Il doit, de plus, apporter toute l'aide requise pour faire cesser cette atteinte.

11. Règlement des litiges

Tout litige relatif aux ventes objets des présentes, qu'il s'agisse de la validité, de l'exécution ou de la résolution de contrats, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, relèvera, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE ; le droit français étant en l'occurrence seul applicable.

12. Droit de rétractation

Conformément aux stipulations de l'article L 221-28 du Code de la Consommation, il est précisé que le droit de rétractation ne saurait être applicable car il ne peut être exercé pour des biens susceptibles de se détériorer ou de se périmer rapidement.

13. Données personnelles

En application de la loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée par la loi n°2018-493 du 20 juin 2018, il est rappelé que les données nominatives demandées à l'ACHETEUR sont nécessaires au traitement de sa commande et à l'établissement des factures, notamment.

Ces données peuvent être communiquées aux éventuels partenaires du VENDEUR chargés de l'exécution, du traitement, de la gestion et du paiement des commandes.

Le traitement des informations communiquées répond aux exigences légales en matière de protection des données personnelles, le système d'information utilisé assurant également une protection optimale de ces données.

Le VENDEUR met en œuvre des traitements de données à caractère personnel.

Les données à caractère personnel qui sont collectées varient en fonction de la façon dont les services sont utilisés. Les données à caractère personnel collectées ou détenues sont directement communiquées par la personne elle-même, ou proviennent de tiers ou sont collectées à partir de l'activité sur le site internet et de l'utilisation des services.

Sont collectées et traitées les informations suivantes: les coordonnées, telles que nom, prénom, adresse du domicile, numéro de téléphone, adresse électronique.

L'utilisation de ces informations constitue des données à caractère personnel et a pour finalité :

- D'envoyer des communications au sujet des produits et services, à des fins de prospection commerciale. Ces communications peuvent revêtir la forme d'un courrier électronique ou postal. Ces données sont conservées à des fins de prospection pendant une durée maximale de 3 ans.
- Lorsque des données ont été collectées à l'occasion de la fourniture d'une prestation ou d'un service ou de demandes de renseignements, des informations sur des prestations ou services semblables ou ciblés en fonction des demandes précédentes peuvent être envoyées, sauf si la personne concernée demande de cesser l'envoi de ces communications commerciales ou choisi de ne pas recevoir celles-ci. Ces données sont conservées à des fins de prospection jusqu'à 3 ans après la collecte des données.
- Chaque fois qu'une communication électronique à des fins de prospection commerciale est adressée, le destinataire a la possibilité de choisir de ne plus en recevoir à l'avenir grâce à un lien de désinscription. L'utilisation des données et informations telle que décrite ci-dessus est autorisée par la réglementation applicable à la protection des données personnelles. Dans la plupart des cas, ce traitement des données à caractère personnel est fondé sur l'intérêt légitime du VENDEUR et l'exécution d'un contrat.

En outre, pour l'exécution de mesures précontractuelles ou du contrat avec le VENDEUR, lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prospection, la production, la gestion, le suivi des demandes et des dossiers de ses clients,

ainsi que dans le cadre du respect d'obligations légales et réglementaires lorsqu'il met en œuvre un traitement ayant pour finalité :

- la prévention du blanchiment et du financement du terrorisme et la lutte contre la corruption,
- la facturation,
- la comptabilité.

sont collectées et traitées tous éléments nécessaires à ces finalités.

Ces informations sont utilisées pour honorer les finalités liées aux prestations et services sollicités.

Les données à caractère personnel des Clients sont conservées pendant la durée des relations contractuelles augmentée de 3 ans à des fins d'animation et prospection, sans préjudice des obligations de conservation ou des délais de prescription. En matière de prévention du blanchiment et du financement du terrorisme, les données sont conservées 5 ans après la fin des relations avec le VENDEUR.

Le Client est informé qu'il dispose à tout moment du droit :

- d'accéder à ses données à caractère personnel,
- de corriger toute erreur figurant dans les fichiers,
- de faire effacer ses données à caractère personnel, de limiter leur traitement ou de s'y opposer.
- de retirer son consentement,
- de s'opposer à la réception de documents de prospection commerciale à l'avenir,
- dans certaines circonstances, de veiller à ce que ces informations soient transférées à la personne concernée ou soient transférées à un tiers.

Toute personne dispose d'une faculté de déposer une réclamation auprès de la CNIL.

Toutes les questions soulevées dans le présent article, les demandes d'exercice des droits de la personne concernée, sont gérées par le responsable du traitement qui peut être contacté de la façon suivante :

contact@jeanlouisbassinnet.com

Ets JL Bassinet – Rue Marie Curie – ZA des plaines – BP454 – 42160 BONSON

Toute demande d'exercice des droits d'accès, de rectification, de suppression ou de limitation du traitement, doit être accompagnée de la copie d'une pièce d'identité du demandeur.

14. Acceptation de l'ACHETEUR

Les présentes conditions générales de vente, ainsi que les tarifs expressément agréés et acceptés par l'ACHETEUR, qui déclare et reconnaît en avoir une parfaite connaissance et renonce, de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire, et notamment ses propres conditions générales d'achat.